

Beauvais, le 26 avril 2016

Monsieur le Préfet

D.D.T. - S.A.U.E.

40 rue Jean Racine - B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba_16-04026

Objet

Elaboration de la carte communale de HAUTEFONTAINE Collecte des informations en vue PAC

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration de la carte communale de Hautefontaine.

La commune a besoin d'informations précises sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles.

La Chambre d'Agriculture ne détient pas ces informations mais peut aider les communes sur commande à collecter les informations nécessaires.

Par ailleurs, l'article L.112-3 du code rural prévoit la consultation de la Chambre d'Agriculture lorsque les documents d'urbanisme prévoient la réduction des espaces agricoles et forestiers. Nous rappelons donc notre souhait d'être consultés afin de donner notre avis sur ce projet avant son approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean Luc POULAIN